

**L'encadrement et les équipes mise a mal**

**Psychologue du travail au CHPM**

L'information intranet de l'arrivée du psychologue du travail au sein du SST questionne.

Le schéma d'accès précise l'inexistence d'un accès direct des demandes et attentes des agents individuellement mais aussi des services et des équipes.

Cet accès au psychologue du Travail est présenté comme soumis au passage obligé par un cadre, un médecin du travail ou l'assistant de travail social du personnel.

Dans le contexte actuel, tendu et intrusif, les demandes personnelles ou collectives qui voudraient rester confidentielles et directes au psychologue, se trouvent de fait altérées, dévoilées ou court-circuitées.

Quid de l'utilité de ce protocole pour soulager la souffrance du personnel au travail..

**Bâtiment L'Hermine = 9 arrêts non remplacés depuis le 25 avril**

**service UCC**, l'encadrement a alerté à maintes reprises la direction sans jamais obtenir l'aide escomptée.

**L'UCC** a pour objectif de stabiliser les troubles du comportement grâce à un programme individualisé de réhabilitation cognitive et comportementale dans une ambiance apaisée et sécurisante.

Notons également le départ d'un IDE contractuel le 31 mai avec aucune solution de remplacement pour le moment avec une notion de sous-effectif évidente les prochains jours !

**Service PAPP**, 3 arrêts non remplacés, et d'autres arrêts prévus toujours pas anticipé par la direction.

**Le Triskel**

Un arrêt IDE à 20 % commun à celui du service Ar Stivel et un arrêt IDE à 80 % remplacé ponctuellement par différents agents et de l'auto remplacement !

Et les agents cumulent des jours, qu'ils récupéreront comment ça c'est une autre question ...

**Chirurgie ambulatoire**

2 arrêts IDE sur 5 composant l'ensemble de l'équipe.

**La CGT a déposé un droit d'alerte le vendredi 17 mai afin d'exposer la souffrance de l'équipe retrouvée en pleurs.**

Les agents à temps partiels ont déjà augmenté leur temps de travail pour pallier au remplacement de leurs collègues.

La direction a partiellement entendu les difficultés de l'équipe en octroyant un remplacement d'un poste IDE.

A l'heure actuelle, la cadre ne peut valider les congés d'été en l'absence d'IDE supplémentaire.

**Bâtiment Argoat**

**USLD Ar menez :**

Une IDE de jour en arrêt depuis le 12 mai auto remplacé jusqu'à ce jour avec un arrêt prévu jusqu'à mi-juin.

Cette IDE est la référente de la certification et de la coupe Pathos, il est donc demandé aux IDE du service qui la remplace d'effectuer régulièrement 2 heures supplémentaires avec le médecin (intérimaire également) pour travailler sur ces 2 dossiers.

Un ASH en arrêt pendant environ 3 semaines : la solution retenue a été d'augmenter le temps de travail d'un agent à temps partiel de droit !

Une aide-soignante arrêtée depuis le 21 mai remplacée par une ASH.

A noter, un arrêt prévisionnel avec une grossesse chez une IDE...

**EHPAD Ar Stivel**

Un arrêt IDE à 80 % depuis le 20 mai en auto remplacement.

Un ASH depuis environ 15 jours auto remplacé la première semaine



**La CGT dénonce le manque d'anticipation de la direction pour pallier aux arrêts de travail programmés et le non remplacement des agents.**

**Nous constatons également une souffrance importante chez les agents mais aussi un épuisement et manque de soutien des cadres. Le nombre de postes vacants de cadres le démontre bien (12).**

**Les rappels sur repos, la suppression des RTT, jours fériés pour pallier l'absentéisme, l'augmentation du temps de travail chez des agents à temps partiel de droit est préoccupante !**

**La solution que prévoit la direction reste précaire en annonçant la possibilité d'augmenter le temps de travail des agents à temps partiel sur autorisation. Ces derniers seront peut-être en difficultés pour assurer un travail à temps plein.**

**De plus en plus de personnels contractuels cherchent à quitter l'établissement aux vues des conditions d'accueil, la fin des RTT n'y est pas pour rien non plus ! Leur ligne de planning ne peut être tenue dans le cadre de la légalité.**

**En parallèle, nous sommes contactés par des personnes postulantes qui n'ont jamais été contactées par l'établissement ou à défaut un retour négatif prétextant un manque de qualification pour les postes ASH essentiellement ou des demandes de mutations pas acceptées.**

**La CGT demande des effectifs suffisants pour assurer des soins de qualité en toute sécurité.**

**La pensée unique**

Depuis des décennies un seul discours prédomine en matière de santé :

« Il faut réduire les déficits »